

-1-

Découper l'espace n'est jamais anodin : une introduction à la question du découpage

Illustrer l'effet frontière avec des exemples en image.

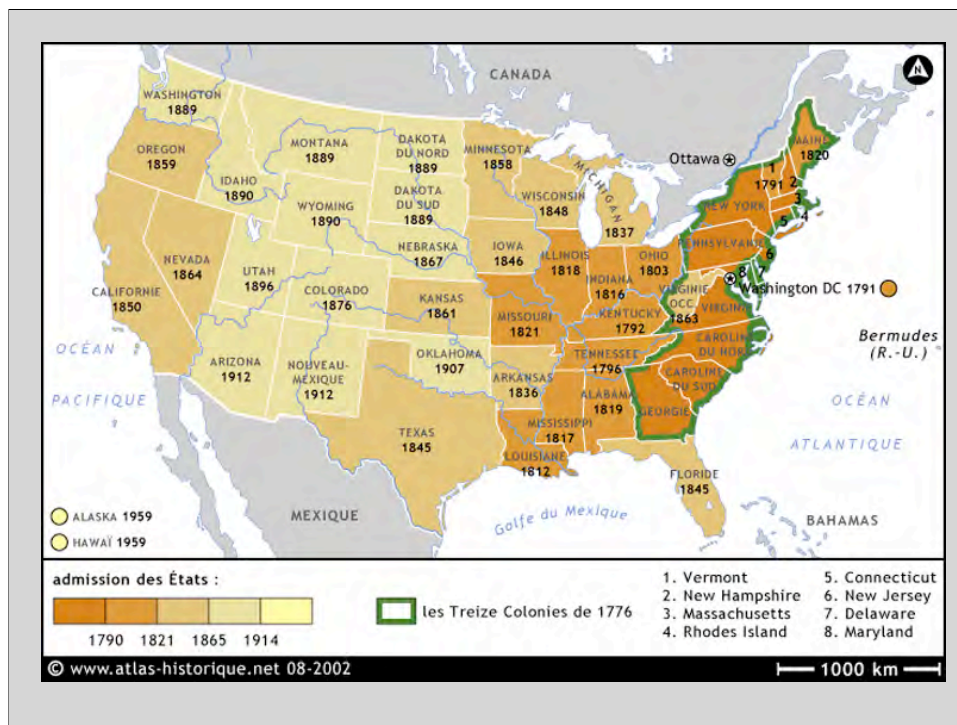
—> **L'effet frontière** : on peut appeler ça **l'effet frontière**. Décréter quelque part une frontière peut très vite donner un avantage comparatif à l'un ou l'autre côté de la ligne. On obtient une rente de situation d'un côté de la frontière. On peut noter que cette rente n'est pas immuable puisqu'en fonction de l'évolution historique un côté ou l'autre est favorisé par la présence de cette ligne. Ainsi on voit que découper l'espace est loin d'être anodin. Nous allons tenter dans ce cours de repérer les effets de cet « effet frontière », de déterminer où se situe la rente de situation (ce n'est pas toujours aussi tranché que dans les exemples évoqués).

La frontière entre le Mexique et les Etats Unis

Elle est particulièrement marquante tant sur le plan du paysage que sur celui des comportements économiques et sociaux relatifs à la rente de situation qu'elle engendre.

On peut illustrer cette prégnance du découpage par plusieurs exemples. La semaine dernière, de façon un peu rapide et peu illustrée, j'avais parlé de la frontière franco-espagnole, cette semaine on va revenir sur cette effet frontière en évoquant d'une part celle qui sépare les USA et le Mexique, d'autre part celle qui sépare, au sein de la ville de Berlin, le bloc de l'Est et celui de l'Ouest.

Il est peut être intéressant de regarder d'un peu plus près la façon dont cette ce découpage marque le paysage et comment il interfère sur l'organisation des sociétés. Où se situe la rente de situation corrélée à cet effet frontière ?



Tout d'abord on peut observer ici que les Etats des USA n'ont pas tous intégré la fédération en même temps. Au sud, on voit nettement que certains états sont entrés très tard. Le Texas, le Nouveau Mexique, l'Arizona et la Californie appartenaient au Mexique. Le Texas a fait sécession le premier (1836) pour devenir indépendant et a rejoint les Etats-Unis en 1845. La Californie est entrée après la guerre entre USA et Mexique (1846-1848) et l'Arizona et le Nouveau-Mexique ont été achetés à un Mexique en perdition peu après. Ce découpage correspond en partie (partie texane) à une frontière naturelle, le reste étant un mur suivant un tracé sur une carte.



On voit très bien sur cette photo la traduction paysagère de ce découpage. Contrairement à ce qu'on pourrait penser c'est bien le Mexique qui est à droite. L'effet frontière joue ici, d'un côté comme un aimant qui attire les mexicains dans l'espoir d'un passage au Nord, inversement, les états-unis ont imposé un glacis de protection le long de cette frontière pour mieux la surveiller et éviter le passage des clandestins. On voit là qu'on est bien dans une logique de rente de situation qui donne de la valeur au côté mexicain et disqualifie complètement le côté américain.

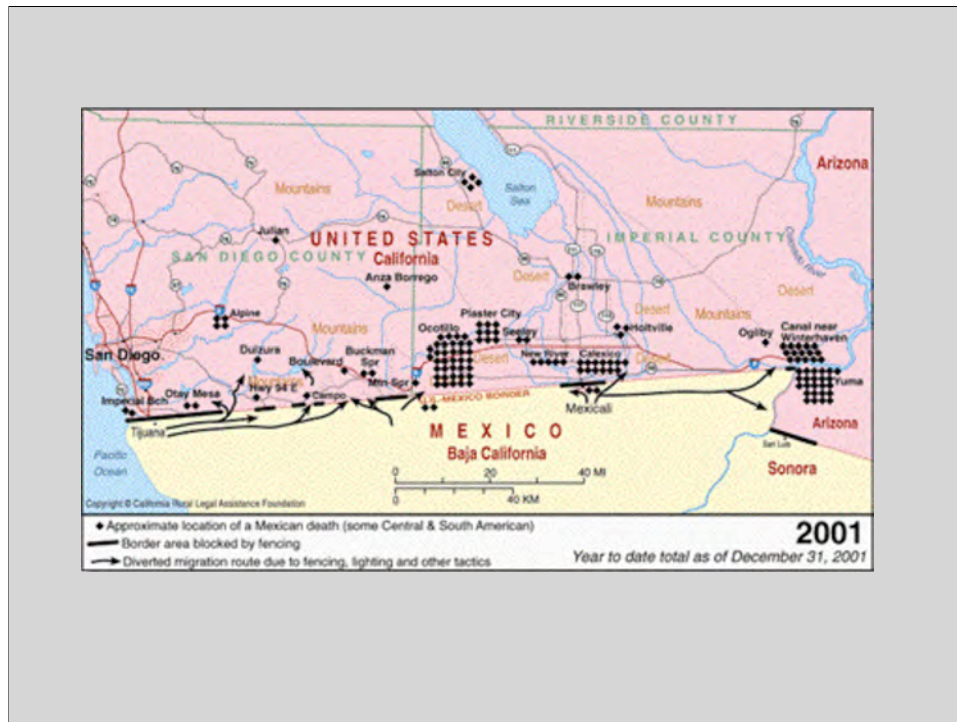


Sur une image satellite la différence est tout aussi marquante.

La zone frontalière se situe dans l'extrême sud-ouest des Etats-Unis en Californie. L'Impérial Valley constitue l'une des zones anciennement irriguées des Etats-Unis (fruits et légumes) dans une zone désertique dont on voit l'extension à l'est de la zone agricole. On reconnaît clairement le découpage régulier du parcellaire américain, dominée par la couleur rouge, significative d'une activité chlorophyllienne intense, avec des parcelles gris sombre à noir, correspondant à des parcelles fortement irriguées. Le parcellaire mexicain est beaucoup plus irrégulier. La ville de Mexicali vient buter de façon rectiligne sur la frontière matérialisée par un canal d'irrigation.



Sans faire dans le misérabilisme on voit comment cette frontière joue un rôle extrêmement fort dans le quotidien des mexicains.



On voit sur cette carte les zones privilégiées de passage, et les zones où les mexicains meurent.

Les maquiladoras, spécificité mexicaine (...)

« ...basée sur un facteur géographique : **la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique est le seul endroit au monde où existe un contact terrestre immédiat entre un pays hautement développé, les Etats-Unis, et un pays en voie de développement, le Mexique (...).**

Les maquiladoras (de l'espagnol maquilar, sous-traiter...) sont nées en 1965. (...) Elles bénéficient d'un statut fiscal avantageux, qui les autorise à importer sans droits de douanes machines, matières premières et pièces détachées pour assembler des produits destinés ensuite exclusivement à l'exportation.

A cet avantage s'ajoutent de très bas salaires et un cadre légal très peu contraignant : flexibilité extrême, répression antisyndicale, corruption, violence des rapports sociaux... Dans les maquiladoras, le salaire horaire ouvrier moyen avec prestations sociales était de seulement 2,24 dollars (14 francs environ) en 1999. Dans le textile, à qualification égale, il est sept fois inférieur au salaire américain et 4,2 fois au salaire français

Le Mexique va ainsi réussir à capter les activités terminales (montage banal de masse à la chaîne) des processus productifs très taylorisés (faibles salaires et faibles qualifications) et géographiquement très mobiles (textile, automobile, électronique, meuble ...). **Pour les grandes firmes multinationales, ce pays constitue une alternative aux délocalisations en Asie, dans le cadre de leur division internationale du travail.**

Dès l'origine, les firmes américaines vont dominer : la répartition des tâches entre les deux pays se concrétise rapidement par **la construction d'usines jumelles (twin-plants) à cheval sur la frontière, la partie américaine assurant les fonctions de gestion, de recherche-innovation et d'encadrement, la partie mexicaine les fonctions de production.**

Cette industrie mettra cependant un certain temps à se développer : de 67 000 salariés en 1975, leur nombre passe à 355 000 en 1988, soit 14 % de l'emploi manufacturier national.(...) En 1999, elles occupent 1,14 million de salariés, soit 27 % de l'emploi industriel, dans 3 500 établissements. (...) Elles réalisent enfin 41 % du commerce extérieur mexicain... «

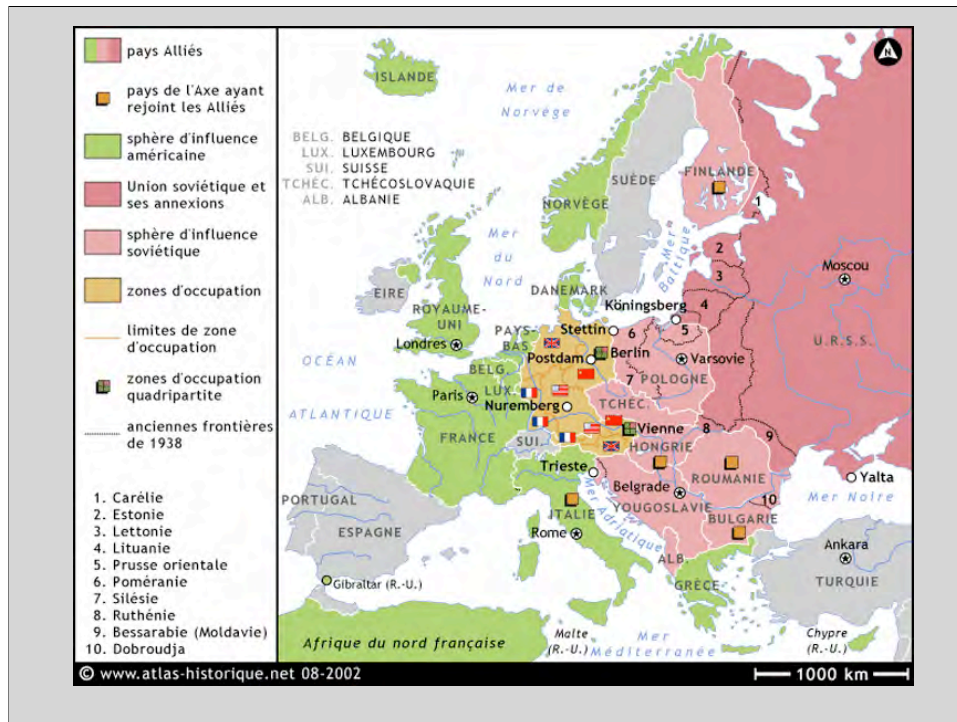
Laurent Carroué. Alternatives économiques avril 2001

Les maquiladoras sont une illustration très intéressante de la rente de situation, qui pour le coup est partagée par les deux pays, à l'avantage des Etats-Unis. Ce petit texte traduit assez bien le principe selon lequel au bout du compte tout le monde s'y retrouve et profite de cet effet frontière...

Berlin et son mur

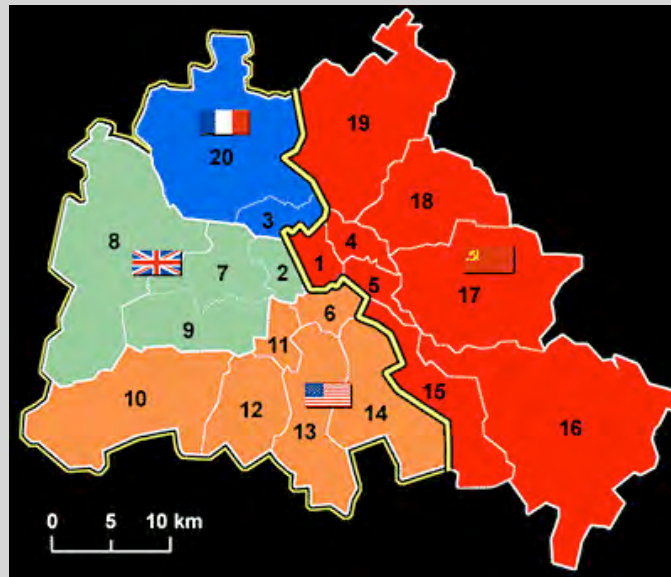
Le mur de Berlin est un autre exemple de découpage marquant.
Les effets frontières sont ici multiples et particulièrement marqués.
L'intérêt aussi est de comprendre la façon dont ils peuvent disparaître.

Un autre exemple, rapidement, pour illustrer l'effet frontière, c'est le mur de Berlin.



Le découpage de l'Europe à Yalta détermine des zones d'influence qui marquent à elles seules les esprits et les pratiques de l'espace en fonction des règles qui sont en vigueur au sein de chacun de ces espaces.

Berlin en 1945



En 1945, après la guerre, Yalta découpe le bloc d'Europe centrale en deux. L'Est sera sous contrôle soviétique et l'Ouest sera ouvert sur l'économie occidentale. Berlin est insérée dans le bloc de l'Est mais fait l'objet d'un découpage particulier en 4 zones placées sous l'autorité des 4 puissances vainqueur de la guerre. Très vite, la guerre froide va diviser en fait Berlin en deux zones Berlin-Ouest et Berlin-Est.

Mur de BERLIN
Construit physiquement
En 1961



En 1961, un mur est physiquement construit, isolant Berlin-Ouest au sein de la RDA. L'enjeu ici est certes économique, mais surtout politique. Pour les berlinois, la rente de situation est complexe. Il s'agit, pour ceux de l'Est de pouvoir partir vers ce que certains considéraient comme le monde libre.



La barrière physique est très marquante et le mur deviendra le symbole du « rideau de fer » autre expression évoquant le découpage. Il est intéressant de voir d'ailleurs l'évolution qui a eu lieu depuis la chute du mur. L'effondrement du modèle soviétique construit une carte tout à fait différente avec des avantages comparatifs qui sont désormais plus fondés sur les limites de l'UE.

Quelques notions pour finir l'introduction

- **Territoire**
- **Equité**
- **Gouvernance**
- **Projet**
- **Partenariat**
- **Subsidiarité**
- **contractualisation**

Tous ces concepts doivent être parfaitement maîtrisés

Territoire et Formation socio spatiale

Structure	Instance	Manifestations
<u>Infrastructure</u>	Géographique	Pratiques spatiales Carte (médium territorial) Paysage
	Economique	Rapport entreprise/territoire District SIL
<u>Superstructure</u>	Idéologique	Culture et représentation Symbole et mythe Valeurs et contexte
	Politique	Incarnation du pouvoir Action de construction

La matrice de la FSS élaborée par Guy Di Méo et évoquant la dimension territoriale d'un espace

Quelques notions pour finir l'introduction

- **Territoire**

- La matérialité spatiale
- L'existence d'une histoire
- La reconnaissance et l'appropriation
- Le processus de construction et de pouvoir par le politique

Ce que j'en retiens pour caractériser le territoire, en diagnostiquer une réalité et une pertinence :

La matérialité spatiale qui fait écho à la géographicit  de Lussault,   l'instance g ographique (infrastructure) de GDM et   la repr sentation graphique de Brunet. On peut ajouter dans cette mat rialit  spatiale l'id e de fronti re (limites physiques) et de lieux.

L'existence d'une histoire qui peut  tre r elle longue et vivante ou courte et construite. On est dans le domaine de la superstructure, de l'id ologie et de la l gende de Lussault.

La reconnaissance et l'appropriation par la population de la mat rialit  et de l'histoire passe par la qualit  de la construction qui en a  t  faite et des valeurs qui ont  t  mobilis es.

Le processus de construction et de pouvoir par le politique renvoie aux instances politiques et id ologiques mais aussi   la sc ne indispensable   la construction du territoire.

Équité

- **L'équité** fait de l'égalité une fin en niant l'égalitarisme pour lequel l'égalité est un moyen. Par l'équité, il s'agit de faire en sorte que les moins développés rattrapent le retard qu'ils ont.

Les mesures prises sont donc essentiellement en rapport avec une forme de discrimination positive, « repérage des zones faibles et attribution d'aides spécifiques ». L'équité est donc le principe qui préside au découpage des zones. Ainsi, si on veut agir sur des espaces pour privilégier leur développement, il faut découper l'espace global pour isoler ces zones.

Gouvernance

- En effet, aujourd'hui parler de gouvernance, dans le cadre de la gestion politique, cela signifie **résoudre la complexité grandissante du monde et la difficulté corrélée à le gouverner en organisant la participation du plus grand nombre à la gestion des affaires publiques.**

Ainsi, toute ouverture à la sphère privée de la décision publique est appelée gouvernance. En France, la LOADDT fait de la gouvernance un cheval de bataille mais, associée à la durabilité, la sphère privée concernée par cette ouverture est surtout citoyenne voire associative. Cette gouvernance s'appuie donc sur la concertation, et le principe d'associer à l'agglomération ou au pays une instance regroupant des acteurs locaux, des personnes ressources, appelée **conseil de développement** va dans ce sens. On y reviendra, mais c'est à mon sens cette notion de gouvernance, ce nouveau principe, qui peut vous attribuer un **rôle supplémentaire sur le terrain.**

Projet

- **Le projet** est aujourd'hui le moteur de toute opération d'aménagement. Les financements ne sont pas attribués à des territoires mais à des projets mis en œuvre par les acteurs de ces territoires.
- **Un territoire + un projet = un contrat**

Ces projets doivent correspondre à la thématique choisie pour l'éligibilité de la zone par les instances auprès desquelles le territoire en question a été déterminé. Le projet concerne aussi directement le zonage puisqu'on parle de plus en plus, notamment dans les lois récentes françaises (LOADDT et loi sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale de 1999 et loi SRU de 2000), de projet de territoire ou de territoires de projet.

Partenariat

- **Le partenariat** est également un principe fondamental très actuel, notamment auprès des instances européennes. Rien ne se finance seul, tout est en partenariat financier. Ce principe est intimement lié à celui de subsidiarité.

Subsidiarité

- **La subsidiarité** implique que c'est à l'échelon le plus pertinent que se traitent les problèmes.

Cette pratique est en fait née au niveau européen. Les états souhaitaient que les problèmes liés à leur territoire soient gérés au niveau de l'état et non de l'Europe. On peut dire aujourd'hui que ce principe a fait école et les instances infra l'utilisent pour dire à l'état qu'elles peuvent aussi gérer les problèmes qui touchent leur territoire.

La subsidiarité est liée au partenariat parce que le portage ou le soutien des projets par l'échelon pertinent donne la légitimité aux autres échelons englobant d'intervenir dans le financement.

Cet état de fait s'appuie notamment au niveau français sur le partage des compétences issues de la décentralisation qui attribue à une institution la compétence et par là la prérogative sur les choix de projets à soutenir.

Contractualisation

- **La contractualisation** enfin est le moyen aujourd'hui de fonctionner sur les projets. Les acteurs des territoires passent contrat avec, théoriquement, un engagement à la mise en œuvre et à la réussite des projets. Cette contractualisation est considérée comme une technique d'avenir qui présente cinq avantages majeurs
 - **La territorialisation et la contextualisation des politiques publiques**
 - **La limitation de l'effet de rente de situation**
 - **La constitution d'un cadre de négociation clair**
 - **L'incitation à l'action collective**
 - **L'obligation faite de construire un projet**